

# Résultats de l'Évaluation de l'Incidence Algorithmique

Nom de la personne sondée

Marc-André Chicoine

Titre du poste

Conseiller principal de programme - A&SC

Ministère

Emploi et du Développement social (Ministère de l')  
Direction

DGTGIS

Titre du projet

Évaluation des commentaires des RE en utilisant l'intelligence artificielle

Phase du projet

Implémentation

[ Points: 0 ]

**Veillez fournir une description du projet :**

Le Bureau de la dirigeante principale des données (BDPD), les Services de versement des prestations (SVP) de l'assurance-emploi (AE) et la Direction générale de l'innovation, de l'information et de la technologie (DGIIT) élaborent et mettent en œuvre une solution d'intelligence artificielle (IA) et d'apprentissage automatique qui interprétera et évaluera les commentaires en texte libre saisis par les employeurs quand les relevés d'emploi (RE) sont émis. Selon des règles opérationnelles très précises, l'IA évaluera et prévoira des mesures simples (c.-à-d. enregistrer ou ignorer les commentaires ou prévoir un motif de cessation d'emploi [MCE] différent). Les mesures prises à la suite de prédictions de l'IA seront enregistrées dans les notes interprétatives internes utilisées dans le traitement des demandes d'AE. Le document initial (RE) ne sera pas modifié.

**Qu'est-ce qui motive votre équipe à introduire l'automatisation dans ce processus décisionnel? (Cochez toutes les réponses qui s'appliquent.)**

Réduction des coûts de transaction d'un programme existant

Utilisation d'approches novatrices

**Veillez indiquer laquelle des capacités suivantes s'applique à votre système.**

Analyse du texte et de la parole: Analyser de vastes jeux de données pour reconnaître, traiter et étiqueter le texte, la parole, la voix et faire des recommandations en fonction du marquage.

Optimisation des processus et automatisation des flux de travail: Analyser de vastes jeux de données pour déterminer et corriger les anomalies, les modèles de grappes, prévoir les résultats ou les façons d'optimiser; et d'automatiser des flux de travail spécifique.

Niveau d'incidence: 2

Cote actuelle: 41

Cote d'incidence brute: 41

Cote d'atténuation: 30

## **Exigences spécifiques au niveau d'incidence : 2**

### **Examen par les pairs**

Au moins l' une des suivantes:Expert qualifié d' une institution gouvernementale fédérale, provinciale, territoriale ou municipale.Membres qualifiés d' une faculté d' un établissement postsecondaire.Chercheurs qualifiés d' une organisation non gouvernementale pertinente.Tiers fournisseur à forfait avec une spécialisation connexe.Publication des spécifications du système décisionnel automatisé dans une revue à comité de lecture.Un comité consultatif des données spécifié par le Secrétariat du Conseil du Trésor.

### **Avis**

Avis en langage simple publié par l'entremise du site Web du programme ou du service.

### **Maillon humain de la prise de décisions**

Des décisions peuvent être prises sans participation humaine directe.

### **Exigences en matière d'explication**

En plus de toute exigence législative applicable, s'assurer qu'une explication significative est fournie sur demande avec toute décision qui conduit à un refus de prestation, de service ou autre mesure réglementaire.

### **Mise à l'essai**

Avant d'amorcer la production, élaborer les processus appropriés afin de veiller à ce que les données d'apprentissage soient évaluées pour la présence de biais imprévus dans les données et d'autres facteurs qui pourraient influencer injustement les résultats.Veiller à ce que les données utilisées par le système décisionnel automatisé soient régulièrement mises à l'essai afin de veiller à ce qu'elles soient toujours pertinentes, exactes et à jour.

### **Surveillance**

Surveiller les résultats des systèmes décisionnels automatisés afin de protéger contre les résultats imprévus et d'assurer la conformité avec les dispositions législatives institutionnelles et relatives aux programmes, ainsi qu'avec la présente Directive.

### **Formation**

Documents sur la conception et la fonctionnalité du système.

### **Planification des mesures d'urgence**

Aucune

### **Approbation de l'exploitation du système**

Aucune

[Lien vers les Exigences par niveau d'incidence de la Directive sur la prise de décision automatisée](#)

## Mesures d'atténuation

Les intervenants internes suivants ont été consultés: Autre (décrire)

S'il vous plaît décrire

La Direction générale des politiques stratégiques et de service, la dirigeante principale des données (DPD) et la Division de la science des données, Direction générale de l'innovation, de l'information et de la technologie (DGIIT), Développement de l'ensemble du RE, Services de données et d'analytique, Sécurité de la TI, Services de mise à l'essai, Centre d'expertise de l'IA

Un processus documenté est actuellement en place pour tester les ensembles de données par rapport aux biais et autres résultats inattendus.

Les responsabilités relatives à la conception, à l'élaboration, à l'entretien et aux améliorations du système ont été attribuées.

Un processus a été mis au point pour gérer le risque que des données désuètes ou non fiables puissent être utilisées dans le système.

Cette information est maintenant accessible au public.

Le système enregistre toutes les recommandations ou décisions prises par le système.

Tous les points de décision clés sont identifiables dans la piste d'audit.

Tous les points de décision clés sont liés à la législation, à la politique ou à la procédure pertinente.

Un journal des modifications a été élaboré pour détailler toutes les modifications apportées au modèle et au système.

La piste de vérification du système indique tous les points de décision pris par le système.

La piste d'audit générée par le système peut être utilisée pour générer des avis, y compris un exposé des motifs.

La piste de vérification indique quelle version du système a été utilisée pour chaque décision.

La piste de vérification du système indique qui sont les décideurs autorisés.

Un processus est en place pour accorder, surveiller et révoquer l'autorisation d'accès au système.

Il existe un mécanisme pour recueillir les commentaires des utilisateurs des systèmes.

Un processus de recours est en place pour les clients qui souhaitent contester la décision.

Le système permet à l'homme de passer outre aux décisions du système.

Il y a un processus en place pour consigner les cas où des dérogations ont été effectuées.

La piste de vérification du système comprend des processus de contrôle des changements pour

La piste de vérification du système comprend des processus de contrôle des changements pour enregistrer les modifications apportées au fonctionnement ou au rendement du système.

Une évaluation des facteurs relatifs à la vie privée a été effectuée ou une EFVP existante a été révisée.

## Questions et réponses

### Questions et réponses liées aux risques

Le projet fait-il l'objet d'un examen public approfondi (p. ex. en raison de préoccupations liées à la protection de la vie privée) et/ou de litiges fréquents?

Oui

[ Points: +3 ]

Les clients de ce secteur d'activité sont-ils particulièrement vulnérables?

Non

[ Points: +0 ]

Les enjeux des décisions de ce programme sont-ils très élevés?

Non

[ Points: +0 ]

Ce projet aura-t-il d'importantes répercussions sur le personnel, que ce soit en termes de nombre ou de rôle?

Non

[ Points: +0 ]

Aurez-vous besoin d'une nouvelle autorisation en termes de politiques pour ce projet ?

Non

[ Points: +0 ]

L'algorithme utilisé sera un secret (commercial)

Non

[ Points: +0 ]

Le processus algorithmique sera difficile à interpréter ou à expliquer

Oui

[ Points: +3 ]

La décision s'applique-t-elle à l'une ou l'autre des catégories ci-dessous (\*Cochez toutes les réponses qui s'appliquent) :

Aide sociales (assurance-emploi, demandes de prestations d'invalidité, etc.)

[ Points: +1 ]

Le système automatisera-t-il ou remplacera-t-il les décisions humaines qui exigent du jugement ou de la discrétion?

Non

[ Points: +0 ]

Le système automatisera-t-il ou remplacera-t-il les décisions humaines qui exigent du jugement ou de la discrétion?

Oui

[ Points: +3 ]

Le système automatisera-t-il ou remplacera-t-il les décisions humaines qui exigent du jugement ou de la discrétion?

Oui

[ Points: +4 ]

**Veillez décrire la ou les décisions qui seront automatisées**

La première version du modèle évaluera seulement les commentaires liés aux décisions simples qui sont basées sur les procédures actuelles utilisées par les agents. En raison de la simplicité de ces décisions, l'IA remplacera seulement un pourcentage de ces décisions. Quand l'interprétation de l'IA est utilisée dans une décision, elle remplacera une décision actuellement prise par un humain qui nécessite une discrétion ou un jugement minimal. Toutefois, une partie de la décision (qui ne peut être évaluée par l'IA ou une décision plus complexe) continuera à être prise par un humain.

**Le système est-il utilisé par une partie de l'organisation différente de celle à laquelle appartiennent ceux qui l'ont développé?**

Oui

[ Points: +4 ]

**Les incidences découlant de la décision sont-elles réversibles?**

Réversible

[ Points: +1 ]

**Combien de temps les incidences de la décision dureront-elles?**

Certaines incidences peuvent durer quelques mois ou plus longtemps.

[ Points: +2 ]

**Veillez indiquer pour quelle raison les incidences découlant de la décision sont (selon l'option sélectionnée ci-dessus).**

Les renseignements obtenus dans un RE peuvent habituellement être utilisés dans une demande d'AE pour une période d'un (1) an, à l'exclusion des recours possibles et de certaines exceptions dans lesquelles la période est prolongée.

**Les incidences de la décision sur les droits ou libertés des personnes seront probablement les suivantes :**

Incidence faible ou nulle

[ Points: +1 ]

**Veillez indiquer pour quelle raison les incidences découlant de la décision sont (selon l'option sélectionnée ci-dessus).**

Puisque la prédiction de l'IA est utilisée à l'appui de décisions sur l'admissibilité plus générales, et qu'elle est réversible, les effets découlant de ces décisions ont peu ou pas d'incidence sur les droits ou les libertés de l'individu qui demande des prestations d'AE.

**Les incidences de la décision sur la santé et le bien-être des personnes seront probablement les suivantes :**

Incidence faible ou nulle

[ Points: +1 ]

**Veillez indiquer pour quelle raison les incidences découlant de la décision sont (selon l'option sélectionnée ci-dessus).**

La décision de l'AI n'a aucune relation, donc aucune incidence, sur la santé et le bien-être des individus.

**Les incidences de la décision sur les intérêts économiques des personnes seront probablement les suivantes :**

Incidence faible ou nulle

[ Points: +1 ]

**Veillez indiquer pour quelle raison les incidences découlant de la décision sont (selon l'option sélectionnée ci-dessus).**

Puisqu'elle est totalement réversible, la décision de l'IA peut seulement avoir une incidence mineure sur la rapidité de traitement de la demande si une vérification supplémentaire est requise pour une décision précise. Dans la majorité des cas, la vitesse de traitement sera accrue.

**Les incidences de la décision sur la pérennité d'un écosystème environnemental seront probablement les suivantes :**

Incidence faible ou nulle

[ Points: +1 ]

**Veillez indiquer pour quelle raison les incidences découlant de la décision sont (selon l'option sélectionnée ci-dessus).**

La décision aura une incidence très faible, sinon aucune, sur la durabilité d'un écosystème environnemental.

**Le système de décision automatisé utilisera-t-il des renseignements personnels comme données d'entrée?**

Oui

[ Points: +4 ]

**Quelle est la classification de sécurité la plus élevée des données d'entrée utilisées par le système? (N'en choisir qu'une seule)**

Protégé B/Protégé C

[ Points: +3 ]

**Qui contrôle les données?**

Gouvernement fédéral

[ Points: +1 ]

**Les données utilisées par le système proviendront-elles de plusieurs sources différentes?**

Non

[ Points: +0 ]

**Le système aura-t-il besoin de données d'entrée provenant d'un appareil connecté à Internet ou à la téléphonie? (P. ex., internet des objets, un Capteur)**

Non

[ Points: +0 ]

**Le système interagira-t-il avec d'autres systèmes des TI?**

Oui

[ Points: +4 ]

Qui a recueilli les données utilisées pour préparer le système?

Votre institution

[ Points: +1 ]

Qui a recueilli les données d'entrée utilisées par le système?

Votre institution

[ Points: +1 ]

Le système exigera-t-il l'analyse de données non structurées pour faire une recommandation ou prendre une décision?

Oui

[ Points: 0 ]

De quel type de données non structurées s'agit-il (Cochez toutes les réponses qui s'appliquent)?

Fichiers audio et textuels

[ Points: +2 ]

## Questions et réponses liées aux mesures d'atténuation

Intervenants internes (politique et planification stratégiques, gouvernance des données, politique du programme, etc.)

Oui

[ Points: +1 ]

Intervenants externes (société civile, universités, industrie, etc.)

Non

[ Points: +0 ]

Disposez-vous de processus documentés pour tester les jeux de données en fonction de biais et d'autres résultats inattendus? Par exemple, ceci pourrait inclure une expérience dans l'application de cadres, de méthodes, de lignes directrices ou d'outils d'évaluation.

Oui

[ Points: +2 ]

Cette information est-elle publiquement disponible?

Non

[ Points: +0 ]

Avez-vous élaboré un processus permettant de documenter la façon dont les problèmes de qualité des données qui seront résolus pendant le processus de conception?

Non

[ Points: +0 ]

Cette information est-elle publiquement disponible?

Non

[ Points: +0 ]

Avez-vous entrepris une analyse comparative entre les sexes plus des données?

Non

[ Points: +0 ]

Cette information est-elle publiquement disponible?

Non

[ Points: +0 ]

**Dans votre établissement, existe-t-il des responsables de la conception, du développement, de la maintenance et de l'amélioration du système?**

Oui

[ Points: +2 ]

**Disposez-vous d'un processus documenté pour gérer le risque que des données périmées ou non fiables soient utilisées pour prendre une décision automatisée?**

Oui

[ Points: +2 ]

**Cette information est-elle publiquement disponible?**

Oui

[ Points: +1 ]

**Les données utilisées pour ce système seront-elles affichées sur la portail du gouvernement ouvert?**

Non

[ Points: +0 ]

**La piste de vérification permet-elle de déterminer les pouvoirs ou les pouvoirs délégués prévus par la lois?**

Non

[ Points: +0 ]

**Le système fournit-il une piste de vérification qui enregistre toutes les recommandations ou décisions prises par le système?**

Oui

[ Points: +2 ]

**Est-ce que tous les points de décision clés peuvent être identifiés dans la piste de vérification?**

Oui

[ Points: +2 ]

**Est-ce que toutes les décisions clés sont liées à une législation, politique ou à une procédure pertinente?**

Oui

[ Points: +1 ]

**Avez-vous un journal détaillant toutes les modifications apportées au modèle et au système?**

Oui

[ Points: +2 ]

Oui

[ Points: +1 ]

**La piste de vérification générée par le système peut-elle être utilisée pour aider à produire une notification de la décision (y compris un énoncé des motifs ou une autre notification) au besoin?**

Oui

[ Points: +1 ]

**La piste de vérification permet-elle de déterminer précisément quelle version du système a été utilisée pour chaque décision qu'elle appuie?**



Oui

[ Points: +2 ]

**La piste de vérification indique-t-elle qui est le décideur autorisé?**

Oui

[ Points: +1 ]

**Le système est-il en mesure de justifier ses décisions ou ses recommandations au besoin?**

Non

[ Points: +0 ]

**Avez-vous un processus en place pour accorder, surveiller et révoquer l'autorisation d'accès au système?**

Oui

[ Points: +1 ]

**Avez-vous un mécanisme pour recueillir les commentaires des utilisateurs du système?**

Oui

[ Points: +1 ]

**Avez-vous un processus de recours prévu ou établi pour les clients qui souhaitent contester la décision?**

Oui

[ Points: +2 ]

**Le système permet-il à une personne de passer outre aux décisions du système?**

Oui

[ Points: +2 ]

**Avez-vous un processus en place pour consigner les cas où des dérogations ont été effectuées?**

Oui

[ Points: +1 ]

**Avez-vous des processus en place pour enregistrer les modifications apportées au fonctionnement ou au rendement du système?**

Oui

[ Points: +2 ]

**Avez-vous préparé un dossier conceptuel à l'intention du Comité d'examen de l'architecture d'entreprise du gouvernement du Canada?**

Non

[ Points: +0 ]

**Avez-vous entrepris une évaluation des facteurs relatifs à la vie privée ou révisé une évaluation existante?**

Oui

[ Points: +1 ]

**Votre système reflète-t-il les principes de la 'Protection de la vie privée dès la conception'?**

Non

[ Points: +0 ]